



Modes de subsistance des réfugiés en milieu urbain

Etude de cas Guinée

Unité chargée de l'évaluation et de l'analyse de la politique générale

L'Unité chargée de l'évaluation et de l'analyse de la politique générale du HCR est chargée de l'examen et de l'évaluation systématiques des politiques, programmes, projets et pratiques du HCR. Cette unité encourage également une recherche rigoureuse sur les questions liées aux activités du HCR ainsi qu'un échange de vues et d'informations dynamique entre les personnels humanitaires, les décideurs politiques et les chercheurs. Toutes ces activités sont conduites en vue de renforcer l'efficacité opérationnelle du HCR en dotant l'organisation des capacités nécessaires pour s'acquitter de son mandat en faveur des réfugiés et des autres personnes déplacées. Le travail de cette unité est guidé par les principes de transparence, d'indépendance, de consultations, de pertinence et d'intégrité.

Unité chargée de l'évaluation et de l'analyse de la politique générale
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse

Tél.: (41) 22 739 8249
Télécopie : (41) 22 739 7344

Courriel : hqep00@unhcr.org

Internet : www.unhcr.org/epau

Tous les rapports d'évaluation de l'unité sont du domaine public. Les versions électroniques sont placées sur le site du HCR et les copies papier peuvent être obtenues sur demande. Ils peuvent être cités et reproduits, à condition d'en mentionner la source. Les vues exprimées dans les publications de cette unité ne sont pas nécessairement celles du HCR. La terminologie et les cartes utilisées n'impliquent en aucune façon une quelconque prise de position ou reconnaissance du HCR quant au statut juridique d'un territoire ou de ses autorités.

Partie 1 : Présentation de l'étude

Méthodologie

1. Les recherches de terrain effectuées en Guinée pour cette étude ont été réalisées entre la fin de l'année 2002 et le début de l'année 2003 dans le cadre du Projet "villes en guerre et guerres en ville" du Groupe URD. Les données présentes dans ces documents concernent donc cette période. Des enquêtes quantitatives et qualitatives ont permis de croiser les informations avec d'autres provenant d'une autre étude du Groupe URD mené pour ACF dans la même zone entre 1999 et 2000. Un travail de recherche bibliographique a complété ces données.

Contexte

2. Auparavant délaissée par le pouvoir central, la Guinée forestière est devenue le centre de l'intervention humanitaire suite à l'éclatement des guerres civiles dans la décennie des années 90 au Liberia et en Sierra Leone. La Guinée, signataire de l'ensemble des conventions relatives aux droits des réfugiés¹, a accueilli une première vague de 325 000 réfugiés en 1990 en provenance du Liberia. C'est à cette période que les frontières auparavant inexistantes ont commencé à se cristalliser et à faire émerger le sentiment d'identité nationale. Auparavant, les populations circulent librement entre les trois pays dont les cultures sont assez proches. Dès lors, la Guinée ne cessera plus d'héberger des réfugiés sur son sol². Dès 1990, les premiers réfugiés se sont installés spontanément dans les très nombreux villages qui longent la frontière avec le Liberia. C'est donc dans les villes de N'Zérékoré puis de Macenta que le HCR choisira d'implanter ses installations.

3. Avec l'arrivée des réfugiés sierra léonais dès mars 1991, la même dynamique d'installation spontanée se reproduira, dans la zone dite du « Bec de Perroquet », appelée aussi « Languette ». C'est au nord de cette enclave, à Guékédou, que se développera le troisième pôle du HCR. Cette ville s'imposera comme le centre de l'intervention humanitaire dans le Sud de la Guinée en raison de son positionnement central près de la frontière, à la croisée entre le Liberia et la Sierra Leone.

4. Face à un afflux de réfugiés de plus en plus important³, que les seuls villages guinéens ne parviennent évidemment plus à intégrer, le HCR⁴ décide d'ouvrir de nombreux petits camps tout le long de la frontière, notamment dans la région dite

¹ La Guinée a signé la Convention des Nations Unies de 1951 sur les réfugiés dès 1965, le Protocole de 1967 en 1968 et la Convention de l'OUA de 1969 sur les réfugiés en 1972. NATIONS UNIES Haut Commissariat pour les réfugiés, *Les réfugiés dans le monde : 2000 : cinquante ans d'action humanitaire*, Autrement, Paris, 2000, p. 302.

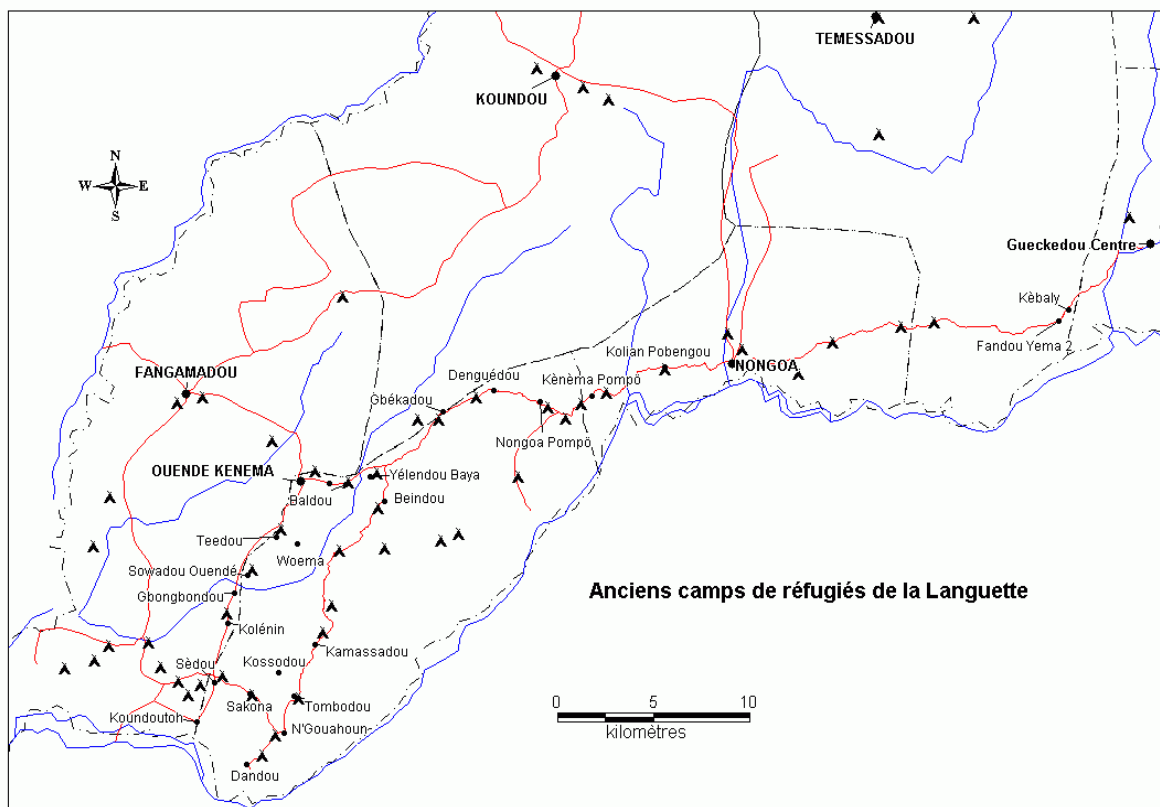
² Cf. Annexe : Chronologie des mouvements de réfugiés dans la Languette, entre 1990 et 2002

³ En 1989, la Guinée ne comptait aucun réfugié sur son territoire. En 1990, elle en accueillera 325.000, 548.000 en 1991, 663.900 en 1996.

⁴ Dès 1990-1991, le système des Nations-Unies est présent dans cette zone à travers le HCR et le PAM (Programme Alimentaire Mondial). Le CICR (Comité International de la Croix Rouge) est également présent tout comme de nombreuses ONG.

« de la languette », souvent à proximité de villages avec lesquels les réfugiés négociaient un accès aux ressources naturelles et aux parcelles cultivables. Ces camps, d'une taille semblable à celle d'un village, permettent aux réfugiés de retrouver un mode de vie traditionnel. Conséquemment, la taille réduite implique que ces « camps villageois » soient nombreux et dispersés, ce qui sous-entend de démultiplier les efforts logistiques, ce qui ne facilite pas la tâche des agences onusiennes ni le travail des ONG. Au plus haut de la crise, la population réfugiée dans toute la Guinée a dépassé le demi-million. Les Guinéens (villageois et autorités) font preuve d'une hospitalité exemplaire. Si cet accueil offert par la Guinée est remarquable, l'impact de la présence des réfugiés sur l'environnement est désastreux. La déforestation s'accélère dans une zone fragile écologiquement et les tensions créées par ces pressions sur les ressources foncières et les ressources naturelles et économiques entraînent une certaine dégradation des relations entre réfugiés et populations locales.

Carte des camps de réfugiés de la Languette avant la relocalisation de 2001 sur les camps d'Albadariah, UNHCR Guinée, 2001



5. A partir de septembre 2000, la Guinée forestière essuie une série d'attaques des forces gouvernementales libériennes et des rebelles sierra léonais du RUF (Front Révolutionnaire Uni). Ces derniers attaquent et brûlent les camps de réfugiés et des villages guinéens le long de la frontière. Des dizaines de milliers de civils guinéens et de réfugiés fuient alors les combats et viennent trouver refuge dans les camps qui se trouvaient à distance des combats. Les attaques remontent le long de la « Languette » et finissent par atteindre la ville de Guéckédou. L'armée guinéenne

décide en janvier 2001 de bombarder sans répit Guéckédou afin d'en expulser les assaillants. Suite à cela les locaux du HCR et des ONG ont été soit pillés soit détruits et la plupart des agences d'aide évacuent la zone de conflit, laissant les 20 000 réfugiés restés dans « la languette » sans protection internationale ni assistance pendant plusieurs mois.

6. Dès lors, les réfugiés se sont retrouvés victimes de la suspicion d'être des collaborateurs des rebelles. Lors de deux discours à la nation, le président Lansana Conté dénonça les réfugiés comme importateurs de la guerre en Guinée. Les conséquences de ces propos ne se firent pas attendre : brimades, viols, harcèlements⁵

7. Il devint donc urgent pour le HCR d'identifier des sites éloignés des frontières et des villes, cibles privilégiées des attaques et des pillages des rebelles. Mais le HCR ne décidera pas seul, car le gouvernement guinéen, qui a vacillé pendant ces heures de conflit et pris peur des réfugiés devenus bouc-émissaires, pèsera de tout son poids dans les décisions concernant le choix des nouveaux sites des camps de réfugiés. Le gouvernement souhaite désormais contrôler étroitement cette population suspecte et la meilleure solution n'est pas la dispersion des camps, mais leur concentration. Le choix du HCR d'établir des camps de grande taille hébergeant une population nombreuse n'est pas étranger à ce souhait.

8. C'est ainsi que le gouvernement a mis à disposition du HCR une zone à plus de 100 km au Nord, dans la sous-préfecture d'Albadariah, dépendant de la préfecture de Kissidougou, mais éloigné à une heure de la ville. Sur cet emplacement, le HCR identifiera les sites les plus adaptés et le premier trimestre 2001 y verra la création de trois nouveaux camps : Kountaya, puis Boréah et enfin Télioro. Ces camps remplissent tous les nouveaux critères répondant à la fois aux souhaits du HCR et des autorités guinéennes : éloignement des frontières et des villes, grande taille, concentration de population.

9. Les opérations sont allées très vite puisque la relocalisation effective des réfugiés est terminée en mai 2001. Depuis, le HCR a démarré un programme de rapatriement librement consenti des Sierra Léonais qui manifestaient le désir de rentrer chez eux. En mars 2003, quelque 28000 réfugiés sierra léonais rentraient chez eux, alors qu'au même moment, on observait l'arrivée d'un plus grand nombre de réfugiés en provenance du Libéria, où les combats avaient repris, et de Côte d'Ivoire, où un conflit a de nouveau éclaté en avril 2003.

10. Depuis cette date, Kissidougou est devenue le principal pôle humanitaire de la Guinée. Cette ville abrite un tiers de la population urbaine de Guinée qui vit hors de Conakry. La ville secondaire de Kissidougou abrite un milieu complexe où coexistent plusieurs types de populations. Très hétérogènes, les populations en situation d'exil représentent près de 30% de la population urbaine de Kissidougou. La présentation des résultats de l'étude tentera de mettre en évidence les poids que porte la complexité de cette ville dans la détermination des stratégies de subsistance et les parcours des populations migrantes.

⁵ BENSIMON Cyril, « Les réfugiés dans la tourmente », Dossier Guinée, www.rfi.fr, 22 mars 2001.

Partie 2 : résultats de l'étude

Introduction

Présentation du milieu urbain : la ville de Kissidougou

11. En raison de sa situation géographique, Kissidougou est une ville carrefour en Guinée. Elle draine les flux entre Conakry et la Haute Guinée et constitue une porte d'entrée pour la Guinée forestière. Les attaques rebelles ont fait éclater le pôle économique de Guékédou. Près de 40% des commerçants de Guékédou, qui venaient de Moyenne Guinée, sont revenus dans leur région d'origine. Les autres se sont notamment installés à Kissidougou. Le volume de marchandises, de produits manufacturés et alimentaires a donc considérablement augmenté sur le marché de Kissidougou mais cette activité de transit est à double tranchant : si elle stimule l'activité commerciale, elle crée relativement peu de richesses en ville, dans la mesure où les produits ne font généralement que transiter sans rester à Kissidougou.

12. Au premier trimestre 2003, la population urbaine de Kissidougou se chiffre à 90 000 habitants. Les recoupements des données démographiques officielles et des estimations des chefs de quartiers font état d'une répartition de la population comme suit :

- environ 70% de la population fait partie de la communauté d'accueil,
- environ 25% de déplacés internes,
- environ 5% de réfugiés.

13. Plusieurs groupes composent la population urbaine exilée par la violence qui vit en ville.

- Les réfugiés urbains qui résident à plein temps en ville : une grande majorité d'entre eux se sont installés à Kissidougou avant la création des camps de Albadariah (mai 2001).
- Les réfugiés urbains qui résident partiellement dans les camps : ce groupe est arrivé lors de la relocalisation des camps en 2001.
- Les déplacés internes originaires du milieu urbain (Guékédou) : arrivés en 2000-2001.
- Les déplacés internes originaires du milieu rural : arrivés en 2000- 2001, ils exerçaient pour la plupart une activité agricole avant de s'exiler. Les destructions dans la zone de Guékédou ayant surtout touché le milieu urbain, la majorité d'entre eux a pu conserver son logement. C'est le groupe qui a rencontré le besoin de rentrer le plus rapidement possible afin d'entretenir leurs terres et ainsi assurer leur subsistance future.

14. La ville de Kissidougou se compose de trois types de quartiers : les quartiers urbains, les quartiers ruraux et les quartiers mixtes. Chacun de ces quartiers se caractérise par une organisation spatiale, un système social, un niveau de desserte en infrastructures spécifiques qui conditionnent les modes de subsistance et la polarisation que ces quartiers ont sur l'ensemble du territoire.

Fig. 1 : Typologie des quartiers de Kissidougou

	Quartier urbain ⁶	Quartier mixte ⁷	Quartier rural ⁸
Densité de l'habitat	Forte	Moyenne	Faible
Activité principale	Commerce	Commerce et agriculture	Agriculture
Infrastructures	Manque de logement, d'alimentation et d'infrastructures	Développement inégal à l'intérieur du quartier	Manque d'infrastructures et d'intrants agricoles
Degré d'enclavement	Accès direct au réseau de voirie primaire, fort niveau d'attractivité	Voirie secondaire	Quasi absence de voirie
Système social	Dynamisme associatif, population hétérogène	Dynamisme associatif moyen	Peu de contact avec les autres quartiers mais milieu plus solidaire, moins anonyme

Les stratégies pour le renforcement des modes de subsistance

Logiques d'installation et parcours résidentiels dans la ville

15. A leur arrivée, les déplacés n'ayant pas de proches se sont installés spontanément dans le quartier de Korodou situé au sud de la ville⁹. Ceux qui avaient des proches à Kissidougou se sont installés directement dans les autres quartiers.

16. Très vite, lorsque le quartier de Korodou s'est trouvé saturé suite à l'afflux de population (manque d'espace et de nourriture), les déplacés internes ont été redirigés vers d'autres parties de la ville avec l'aide des chefs de quartiers.

17. Dans un second temps, les déplacés se sont installés soit chez de la famille, des amis voire des personnes inconnues acceptant de les recevoir par solidarité.

18. L'installation durable des déplacés internes s'est réalisée selon deux modalités :

- Une partie des déplacés internes s'est installée dans un quartier rural. Dans ces quartiers, les déplacés se répartissent de façon assez équilibrée entre les personnes originaires du milieu urbain et les personnes originaires du milieu rural. Cela s'explique par le fait que la densité de l'habitat y est assez

⁶ Douninkono, Farako, Hérémakono et Madina.

⁷ Gbangban, Kénéma et Sogbé.

⁸ Dar-es-Salam, Hamdallaye, Korodou et Limania.

⁹ Ceci s'explique logiquement, du fait que ce quartier constitue la porte d'entrée de la ville pour des populations provenant du Sud.

faible, la moindre pression foncière laissant beaucoup de possibilité pour les déplacés de trouver facilement un logement, mais également l'opportunité de trouver du travail dans les zones agricoles à proximité. Par ailleurs, si l'on trouve tant d'urbains, c'est parce qu'une grande partie des déplacés vient de la ville détruite de Guéckédou.

- Une autre partie des déplacés internes s'est installée dans le quartier urbain de Doninkono et dans les quartiers « mixtes »¹⁰ situés à proximité du centre. Les déplacés désiraient bénéficier de l'accès aux services et au marché de l'emploi de la ville tout en évitant les quartiers centraux où la pression foncière est forte et les opportunités de trouver un logement d'autant plus faibles. Ce sont en très grande majorité des personnes d'origine urbaine qui se sont installées dans ces quartiers.

19. Les réfugiés urbains qui ont décidé de résider en ville étaient particulièrement vulnérables par rapport à leur statut, qui les confine dans une situation d'illégalité¹¹. Il est ainsi très difficile d'obtenir des données à leur sujet de la part des institutions, de les localiser (les habitants ont tendance à nier leur présence pour les protéger), de gagner leur confiance et de s'entretenir avec eux.

- La grande majorité des réfugiés urbains (environ 85%) qui ont décidé de résider à Kissidougou se sont installés dans les quartiers urbains ou les quartiers « mixtes » situés à proximité du centre. Une courte majorité d'entre eux est originaire du milieu urbain.
- Inversement, la majorité des réfugiés installés à Kissidougou qui résident dans les quartiers ruraux est originaire du milieu rural.

20. En forme de bilan, les déplacés internes, arrivés lors du vaste mouvement migratoire de 2001, ont usé de réseaux et de mécanismes d'encadrement « populaires » grâce à l'appui massif de la population urbaine de Kissidougou (et notamment par l'intermédiaire des chefs de quartiers) pour réaliser *in fine* un parcours résidentiel assez complexe et diffus.

21. Les réfugiés urbains qui ont un profil assez homogène et qui ne sont pas arrivés en grand nombre de façon simultanée avant 2001 ou qui ont été encadrés par les acteurs de l'aide après 2001 ont choisi en grande majorité de s'installer dans des quartiers centraux. Mus par la volonté de bénéficier de l'anonymat de la ville, le caractère illégal de leur statut fait que la mobilité des réfugiés urbains est plus grande, mais à l'intérieur d'un périmètre urbain plus restreint.

Les stratégies d'insertion et d'intégration des déplacés

22. Plusieurs étapes ponctuent l'insertion puis l'intégration des déplacés internes :

¹⁰ Essentiellement les quartiers de Sogbé et Kéréma.

¹¹ La Préfecture de Kissidougou organise régulièrement des contrôles ayant pour but de mettre la main sur les réfugiés urbains : les militaires, amenés par dizaines de camions, investissent la ville et les quartiers et demandent à toute personne ses papiers d'identité. Celui qui est incapable de les présenter est monté à bord du camion et emmené à la caserne pour « vérification d'identité ».

- Dans un premier temps, la solidarité de proximité a permis aux déplacés d'être accueillis dans les familles, au nom des « devoirs les plus élémentaires de solidarité et d'hospitalité¹² ». Cette première phase, a été très courte en raison des limites liées au partage de la nourriture et de l'hébergement (jusqu'à 30 personnes par concession).
- Dans un second temps, l'insertion s'est réalisée par la participation des femmes aux tâches ménagères dans les familles d'accueil et par la recherche d'une activité lucrative (emploi informel de vente au détail ou de service : réparation, etc.). Les chefs de quartiers ont joué un rôle fondamental dans cette phase (sensibilisation, règlement des différends, etc.).
- Par la suite, les déplacés internes qui sont restés vivre à Kissidougou ont atteint un degré d'autonomie suffisant pour se nourrir et se loger (dans une proportion équilibrée soit continuant de vivre dans leur famille d'accueil ou soit en louant un hébergement). Cependant, pour la quasi totalité des déplacés qui ont franchi l'étape de l'intégration en ville, ils n'ont pas réussi à recouvrer le niveau de revenu qu'ils avaient avant leur exil.
- La volonté d'intégration sur le long terme varie en fonction de l'origine des déplacés et de leurs activités. Si les agriculteurs sont en grande majorité (à 80% environ) rentrés dès que les conditions de sécurité le permettaient, ce sont les déplacés originaires du milieu urbain, installés dans les quartiers urbains ou mixtes, qui désirent le plus s'intégrer sur le plus long terme dans la ville de Kissidougou.
- L'intégration des déplacés a été facilitée par la proximité géographique et culturelle partagée avec la population d'accueil. Ils leur est relativement aisé de se reconstruire un réseau social, même si leur grand nombre dans la ville les handicape à constituer un groupe homogène et solidaire. Par ailleurs, il leur est parfois difficile de se situer, entre une perspective de retour parfois compromise et une intégration définitive qu'ils n'ont pas encore nécessairement choisie.

Les stratégies d'insertion et d'intégration des réfugiés urbains

23. Malgré les tensions liées aux attaques frontalières, les déclarations fustigeant les réfugiés qui ont suivi en 2000 et l'illégalité de leur statut, les Sierra Leonais et les Libériens qui vivent à Kissidougou sont bien accueillis par la population : il n'est pas rare que des réfugiés vivent dans des familles guinéennes. Trois facteurs expliquent le processus d'intégration :

- L'appartenance ethnique : trois ethnies (Kissi, Guerzé et Toma) peuplent la zone forestière partagée par les trois pays de la Mano River Union
- Une langue commune : malgré les découpages frontaliers qui ont divisé la sous région en pays francophones et anglophones, les langues vernaculaires utilisées de part et d'autre de la frontière sont communes aux trois pays, malgré quelques variations.

¹² Phrase issue du témoignage d'un chef de quartier à Korodou (quartier rural).

- L'insertion par l'économique : l'emploi dans l'économie urbaine a été un facteur d'acceptation et d'insertion de réfugiés.

24. Pour les réfugiés urbains arrivés, notamment ceux avant 2001, des mécanismes d'entraide et de soutien (accueil, soutien moral) de la part des populations urbaines de Kissidougou se sont mis en place. Contrairement aux déplacés internes, ce sont dans les quartiers urbains que la solidarité envers les réfugiés s'est le plus exprimée. Le rôle des chefs de quartiers n'a cependant été que très limité dans cette aide, eu égard à la défiance des réfugiés envers une forme d'autorité mais aussi au fait que le milieu urbain soit plus prompt à garantir l'anonymat des réfugiés. Aussi, dans l'ensemble de la ville, l'insertion des réfugiés urbains se réalise par la cooptation d'autres réfugiés, précédemment installés à Kissidougou. Une large majorité des réfugiés interrogés avait déjà un réseau social en ville avant de s'installer.

25. L'interdiction de la résidence en ville des réfugiés associée à la possibilité de circuler librement entre les camps et la ville crée une situation complexe. En effet, il est difficile (pour les autorités comme pour le HCR), de déterminer dans quelle mesure un réfugié peut être considéré comme un « résident ». En effet, les réfugiés ont développé toutes sortes de stratégies :

- Pour les réfugiés arrivés après 2000, la location à temps partiel d'une chambre en ville ou l'hébergement chez un proche (généralement, une à deux nuits par semaine ou durant une quinzaine de jours).
- Les réfugiés urbains arrivés avant 2000 résident en ville où ils louent un logement tout au long de l'année.
- Enfin, on trouve aussi en ville des réfugiés totalement démunis vivant au sein d'une famille qui leur apporte l'ensemble des moyens nécessaires à leur subsistance. Il s'agit souvent de Sierra Leonais ou de Libériens ayant fui Guékédou avec les personnes chez qui ils étaient installés dès leur arrivée en Guinée.

26. La présence des réfugiés urbains arrivés à partir de 2001 est principalement motivée par l'amélioration des revenus et la quête d'un emploi. L'intermédiation commerciale entre les camps et la ville représente le principal moyen de leur subsistance (ceci explique que leurs présence se manifeste majoritairement dans les quartiers centraux ou à proximité du centre¹³¹⁴). Plusieurs stratégies sont employées par les différents groupes de réfugiés :

- Les hommes, en très grande majorité, cherchent la ration alimentaire mensuelle dans les camps (ou éventuellement acheter la ration d'autres réfugiés) qu'ils viennent vendre sur les marchés urbains.
- Les femmes vendent en ville généralement du charbon¹⁴ ou des tissus.
- Certains réfugiés sont devenus propriétaires de certaines compagnies de transport. En effet, le dynamisme commercial généré par la présence des

¹³ cf. *supra* : Logiques d'installation et parcours résidentiels.

¹⁴ Ce qui a pour conséquence de créer d'importantes aréoles de déforestation autour des camps de réfugiés.

camps est à l'origine du développement de réseaux de transport (bus, taxi brousse, etc.).

27. Pour les réfugiés urbains, qui résident toute l'année en ville, une majorité d'entre eux ne se rend jamais dans les camps, alors qu'un tiers d'entre eux se rend dans les camps occasionnellement. Les autres facteurs expliquant le choix de vivre en ville sont l'ennui, la non adaptation à la vie des camps, la volonté de s'affranchir du système de l'aide ainsi que les raisons personnelles (regroupement familial). Ceci confirme que cette catégorie de réfugiés urbains est installée en ville par choix et se considère sans doute davantage comme des étrangers que comme des réfugiés, ou du moins ne reconnaît pas dans l' « étiquetage réfugié » tel qu'il est défini par les organisations internationales et relayé par les autorités (la plupart d'entre eux ne possède pas de carte de réfugié). Par ailleurs, la ville permet à une grande majorité d'entre eux de recouvrir un niveau d'accès aux services de base (eau, santé et éducation) supérieur ou égal à celui qui était disponible avant l'exil.

28. Ce sont dans les quartiers du centre de la ville que la proportion des réfugiés parvenant à recouvrir à leur niveau de vie est la plus importante (environ 40% d'entre eux). Ceci contraste avec la situation des réfugiés qui se sont installés dans les zones rurales de Kissidougou où la quasi totalité d'entre eux dispose d'un niveau de revenu inférieur à celui qu'ils avaient avant de s'exiler.

29. En forme de bilan, les populations déplacées et réfugiées se sont bien intégrées, quoique de façon différente. Cela tient au fait que ces populations présentent l'une et l'autre une relative homogénéité, avec pour chacune d'entre elles des conditions d'installation différentes. Pour les déplacés, comme pour les réfugiés, l'intégration résulte d'un processus lent¹⁵.

Cohésion sociale et mécanismes d'entraide dans les différents quartiers

30. L'analyse comparative d'un certain nombre d'indicateurs dans les quartiers dits « ruraux » et dans les quartiers « urbains » montre différents niveaux de cohésion sociale et de solidarité envers les déplacés et les réfugiés :

- C'est uniquement dans les quartiers urbains que les déplacés et les réfugiés se sont constitués en association afin de s'entraider. Dans tous les autres quartiers, les déplacés se sont intégrés dans des associations préexistantes (il n'existe pas d'association de réfugiés en zone rurale).
- Le nombre de repas consommés par les déplacés internes lors de la période de soudure¹⁶ est supérieur dans les quartiers « ruraux » à celui constaté dans les quartiers urbains. Ceci est dû à une plus grande solidarité entre les

¹⁵ La comparaison de la capacité des réfugiés et des déplacés à restaurer leur niveau de revenus révèle que ces derniers ont plus difficilement réussi à recouvrir leur niveau d'avant l'exil. Ceci s'explique par le fait que les déplacés étaient installés à Kissidougou depuis moins longtemps (deux ans maximum) tandis qu'une grande majorité des réfugiés urbains sont arrivés avant 1997.

¹⁶ Période de « disette » entre la fin des dernières récoltes et le début des récoltes de l'année suivante. Se situe vers la fin de la saison des pluies, entre septembre et décembre, quand toutes les productions ont été consommées. La plupart des ménages sont affectés par la période de soudure. Ils sont parfois réduits à manger les semences destinées à être plantées l'année suivante, et l'apport calorifique est insuffisant. Source : enquête réalisée auprès des ménages dans trois quartiers de Kissidougou, Groupe URD, octobre-décembre 2002.

habitants s'est exprimée spontanément mais aussi un meilleur accès à des zones arables.

Les relations entre les villes et les camps de réfugiés

31. Les camps ne sont pas des entités autonomes. Ce sont principalement les réfugiés arrivés depuis 2001 qui créent des échanges afin d'améliorer leurs moyens de subsistance. Les échanges principaux s'effectuent entre Kissidougou et les camps¹⁷, surtout celui de Kountaya, le plus grand en taille. Celui-ci étant le plus proche de la ville, il centralise la plupart des flux sortants des camps à destination de Kissidougou. La situation d'interdépendance entre camps et la ville de Kissidougou est donc très forte. (cet axe concentre à lui seul 70% des flux de biens alimentaires et non alimentaires de la zone). La nature de ces flux est la suivante :

- produits manufacturés : de Kissidougou vers les camps.
- produits de l'aide : des camps vers Kissidougou.
- denrées agricoles : dans les deux sens.

32. L'aide a permis de limiter le nombre de réfugiés urbains livrés à eux même. De manière globale, cette aide offre un bon accès à de l'eau potable traitée et bénéficiant de prélèvements bactériologiques réguliers, un accès à des soins de qualité, des actions relatives à l'éducation et à l'alphabétisation, des conditions de sécurité correctes dans les camps, une identification des vulnérables à chaque arrivée de réfugiés et a promu l'autosuffisance des camps. Cependant, un certain nombre de facteurs ont limité la portée de ces actions. Parmi eux :

- la nourriture qui n'est pas adaptée aux habitudes alimentaires (manque de riz et de condiments),
- le manque de liquidité, ce qui oblige les réfugiés à vendre une partie de leur ration alimentaire,
- la mise en place des AGR sans formation préalable a parfois généré un endettement chez certains réfugiés.

33. Kissidougou est devenu aussi une zone relais vers Conakry, où est envoyée une part des produits de l'aide. Inversement, les camps constituent une zone de transit des produits manufacturés vers les villages environnants.

34. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans la compréhension des relations entre les camps et la ville et a fortiori, dans la propension des réfugiés à s'installer à Kissidougou :

- Le volume, la constance et la qualité de l'aide alimentaire : les rations sont distribuées une fois par mois, et contiennent une quantité définie de boulgour, de riz, d'huile, de maïs, de sucre, etc. Toutefois, les types de rations ne sont pas toujours les mêmes. Certaines denrées peuvent être

¹⁷ cf. Annexes : Diagramme de polarisation des échanges liés aux camps.

remplacées par d'autres. Les réfugiés s'adaptent à certaines modifications¹⁸, pas à d'autres, en témoignent les quantités de maïs échangées ou revendues pour une somme modique sur les marchés des villages alentours.

- Le niveau de pauvreté des ménages vivant dans les camps : le taux de revente peut varier sensiblement selon le niveau de ressources des réfugiés¹⁹ et que, conséquemment, l'expérience dans les camps n'est pas sans entraîner une monétarisation des échanges chez les sociétés en exil (le troc ne représente que 5% des échanges dans les camps).
- L'absence de certaines denrées de base (viande, poisson, condiments) conduit les réfugiés à revendre une partie de l'aide alimentaire. Ainsi, les rations ne durent en général que trois semaines²⁰ alors qu'elles sont supposées durer un mois. Pour compenser cette carence, les réfugiés optent pour la participation à une AGR²¹ ou la recherche d'un travail à Kissidougou.
- La taille limitée de la ville et son économie peu développée : Kissidougou, ville de 90000 habitants, offre des opportunités d'emploi limitées au regard de l'importance de la population réfugiées des camps.
- La distance entre les camps et la ville : certains biens alimentaires non adaptés aux besoins des populations (maïs) ne supportent pas les coûts de transport jusqu'à la ville. Ils échouent sur les marchés des villages alentours où leur revente est affichée à des prix modiques.
- Le niveau d'accès aux services de base dans les camps : ces activités d'assistance permettent d'offrir des taux de desserte en services de base bien supérieure à celle des populations guinéennes²².

35. Le manque de prise en compte de la crainte du retour chez les réfugiés génère la sensation d'incompréhension, d'abandon et d'avenir impossible. Au fil des années 2003 et 2004, une majorité des Sierra Leonais est rentrée au pays, retour facilité par le HCR (transport au-delà de la frontière, délivrance d'un kit avec ustensiles de cuisine, lampe à pétrole, etc.). Fin 2003, dans les camps de l'Albadariah, les réfugiés toujours présents étaient peu désireux de rentrer, malgré les programmes d'encouragement au retour mis en place par le HCR. Paradoxalement le statut de réfugié semble devenu plus attrayant que le retour au pays. Certains évoquent des problèmes de sécurité, d'autres appréhendent de retrouver, dans leur village d'origine, d'anciens combattants responsables d'exactions en temps de guerre. De fait, leurs craintes sont assez compréhensibles si l'on considère l'excellent niveau d'accès aux services de base offert dans les camps et la situation de vulnérabilité qui prévaut de l'autre côté de la frontière : « Quand vous partez d'ici vous ne savez pas ce qui vous attend ! Là bas, il n'y a pas d'école, pas d'eau et on ne sait même pas avec quel argent on va

¹⁸ Les réfugiés se sont très bien adaptés à l'introduction du bulgur dans leur alimentation. Source : enquête réalisée auprès des foyers de réfugiés dans les camps d'Albadariah - Groupe URD, octobre - décembre 2002.

¹⁹ Entre 20% pour les ménages les plus pauvres, jusqu'à 40% pour les ménages réfugiés les plus aisés.

²⁰ Source : enquête auprès des ménages de réfugiés dans les camps d'Albadariah, Département Sécurité Alimentaire, ACH Kissidougou, décembre 2002.

²¹ Activité Génératrice de Revenus, ce sont des projets développés par les ONG .

²² cf. Annexes : Les taux de desserte en service de base et la situation alimentaire.

construire la maison », témoigne un Sierra Lonais installé dans le camp de Boreah. La longue durée de séjour dans les camps peut parfois induire une perte de capacité d'initiative, notamment chez les jeunes, ce qui peut poser des difficultés d'intégration lors de leur retour en Sierra Léone.

Relations avec la communauté/population d'accueil

Les conséquences de l'installation des camps au niveau régional

36. L'un des impacts les plus importants sur le plan régional est le désenclavement et l'amélioration de l'exploitation de l'hinterland. L'installation de camps de réfugiés dans la zone d'influence de Kissidougou a permis de désenclaver une zone qui possède un fort potentiel agricole. Avec l'arrivée des réfugiés et l'ouverture des routes par le HCR, le taux d'exploitation a considérablement augmenté. La production agricole peut ainsi s'écouler à Kissidougou, ceci pouvant potentiellement influencer sur les marchés urbains.

37. L'accroissement démographique lié à l'arrivée constante des réfugiés et l'aide humanitaire qui s'en est suivie, entraînent une modification profonde des modalités d'échanges. L'offre et la demande croissent, mais la seconde plus que la première, ce qui induit une hausse généralisée des prix des produits de première nécessité sur les marchés locaux.

38. Le poids démo-économique des camps, la qualité et la quantité de ses infrastructures et services (marchés, etc.) font qu'ils sont devenus des pôles régionaux très importants. Cela a eu notamment pour conséquence une concurrence très rude, voire le déclin de villages-marchés situés dans sa zone d'influence.

Les conséquences de l'installation des réfugiés sur le tissu urbain

39. Malgré l'augmentation très subite de la population de Kissidougou (plus de 25% en 2001), l'extension de la ville s'est limitée à l'émergence de quelques zones d'occupations spontanées. La DPH (Direction Préfectorale de l'Habitat) a seulement enregistré une légère hausse des demandes d'attribution de parcelle. Toutefois, la part du foncier « formel » est assez faible, et il est difficile de se faire une idée précise du nombre de nouvelles constructions. La ville, qui avait un tissu urbain peu dense a « absorbé » les populations en exil et s'est densifiée. Le regroupement familial et la solidarité exprimée à l'égard des déplacés expliquent en grande partie ce phénomène. Cependant, les quartiers, « mixtes » et « ruraux », qui ont accueilli les nouveaux migrants ne se sont pas consolidés : l'habitat s'y est précarisé et ne s'est pas accompagné de l'introduction ou de l'amélioration d'infrastructures et de services urbains.

40. Sécurité alimentaire : la plupart des personnes interrogées font part de problèmes d'alimentation liés à l'arrivée des déplacés. En effet, les familles de Kissidougou se sont vues du jour au lendemain doubler de taille, tandis que la quantité de nourriture disponible était la même. Dans un premier temps, les familles ont souffert de carences alimentaires ayant entraîné un amaigrissement généralisé de la population. Des cas de malnutrition ont été évoqués, mais n'ont pas été corroborés

avec des données tangibles (entrées au CNT - Centre Nutritionnel Thérapeutique d'ACF par exemple).

41. Une autre conséquence directe de l'arrivée des déplacés est une hausse des prix, liée à une convergence d'éléments : période de soudure, demande très supérieure à l'offre, etc. L'arrivée sur le marché des produits de l'aide n'a pas suffi à pallier le manque de denrées. Pour les mêmes raisons, le prix du foncier locatif a beaucoup augmenté (100 à 200% d'augmentation pour la location d'une chambre simple). Cela est à mettre en lien avec d'une part, l'attractivité nouvelle exercée par la ville et d'autre part la forte demande en logement avec l'arrivée des populations déplacées et réfugiées.

42. L'installation des ONG à Kissidougou a entraîné une hausse des prix du logement qui n'a pas vraiment touché la population locale, si ce n'est les familles guinéennes ayant des revenus élevés.

43. Les populations locales se sont beaucoup plaintes de problèmes sociaux liés à l'arrivée des déplacés et des réfugiés, notamment :

- Hausse de la criminalité.
- Problèmes de vols.

44. Ils mettent cela sur le compte de la hausse du nombre d'habitants, qui pousse à développer toutes sortes de stratégies de survies telles le vol de bétail. Ces propos incriminent parfois les réfugiés de façon plus ou moins objectives. L'autre difficulté fréquemment évoquée est le manque de place, la promiscuité due à la sur-occupation des logements, le développement de certaines maladies.

45. Face à la surcharge des infrastructures, les réfugiés se sont illustrés par leur sens de l'initiative : lorsque ceux-ci sont arrivés en ville en 2001, avant d'être redirigés plus ou moins de force vers les camps d'Albadaria, ils ont pris l'initiative de construire des écoles pour leurs enfants afin de pouvoir se consacrer pleinement à la recherche de leurs moyens de subsistance. Aussi, cela correspondait à un besoin spécifique de la part des réfugiés (cours en langue anglaise), alors que les déplacés ont pu se greffer sur les salles de classe déjà existantes.

46. Enfin, de nombreux marchés se sont spontanément installés sur des espaces publics par les déplacés et les réfugiés. Ces marchés, qui permettent aux migrants de revendre les produits de l'aide et des produits agricoles locaux permettent de renforcer les moyens de leur subsistance. Cependant ils ne sont pas couverts, sont installés en toute illégalité et sont sous-équipés, si bien qu'ils n'offrent pas de bonnes conditions, et, avec une certaine tolérance de la part des autorités locales.

47. Les apports techniques et culturels liés à l'installation des réfugiés urbains sont multiples. Parmi eux :

- L'arrivée des réfugiés a contribué à apporter un certain nombre de techniques pas ou mal connues dans la région de Kissidougou. Celles-ci avaient déjà commencé à se développer en Guinée dans la région de Guéckédou, depuis l'installation des camps dans la languette, mais il a fallu attendre l'ouverture des camps d'Albadaria pour voir ces techniques

agricoles et artisanales se diffuser dans la région de Kissidougou. En effet, la Sierra Léone et le Libéria sont un peu plus avancés techniquement que la Guinée dans le domaine de l'agriculture. Les réfugiés ont ainsi apporté de nouvelles techniques d'aménagement des bas-fonds qui ont permis d'augmenter les rendements agricoles à Kissidougou. Les réfugiés ont aussi apporté de nouvelles techniques dans les domaines de la saponification et de la teinture pour les tissus.

- D'un point de vue culturel, le Libéria et la Sierra Leone apparaissent culturellement plus modernes. S'il n'est pas toujours évident d'interroger la population à ce sujet, on constate l'évolution des coiffures ou des tenues vestimentaires, pour les femmes en particulier, depuis l'arrivée dans le pays des réfugiés. Cela paraît bien illustrer l'apport culturel favorable que suppose l'arrivée des réfugiés. Sur ce plan, on peut dire que ceux-ci contribuent au modernisme et à l'émancipation des populations guinéennes.

Le rôle des autorités locales et nationales

48. En Guinée, à la faveur de début d'un processus de décentralisation, les directions préfectorales sont les interlocutrices privilégiées des acteurs de l'aide. A Kissidougou, les services techniques chargés de l'eau, l'agriculture, l'éducation et la santé se sont avérés être des interlocuteurs capables d'être forces de proposition. Dans certains cas, les services techniques ont été en charge du suivi de projets²³. Mais généralement, les autorités locales manquent de ressources financières, techniques et humaines. Cela a généré l'utilisation parfois abusive, voire le détournement lorsque de (trop rares) moyens qui leur étaient mis à disposition par les acteurs de la solidarité internationale.

49. Le fossé existant entre les capacités des acteurs internationaux et ceux des autorités génère une incapacité à mettre en œuvre des relations de collaboration équilibrées (absence d'outils informatiques, de véhicules pour réaliser le suivi des projets, etc.). Pour cette raison, la demande envers les acteurs internationaux est importante.

50. Globalement, les rapports avec les autorités locales posent des difficultés dans la mesure où ces dernières ne se posent pas en tant qu'acteurs qui pourraient pérenniser les actions des ONG humanitaires, elles cherchent avant tout au mieux, à favoriser la réalisation de projets sans essayer de les intégrer dans une perspective à plus long terme.

51. A l'égard des réfugiés urbains, les autorités locales usent d'une approche coercitive. Leur présence est soit sous-estimée (à quelques centaines alors qu'ils étaient environ 4000 dans la ville), voire niée.

52. Au niveau national, c'est le BCR (Bureau de Coordination des Réfugiés), créé par les autorités guinéennes en 1990, au début de l'arrivée des réfugiés dans le but de superviser le travail et de collaborer avec les organisations internationales. A l'échelle

²³ C'est le cas du projet d'appui à la riziculture en bas-fonds initié par une organisation de solidarité internationale.

des camps, le BCR, composé de différents corps de l'armée guinéenne (police, gendarmerie, armée nationale) qui est chargé d'assurer l'ordre (notamment lors des distributions de vivres), le contrôle des entrées et sorties des camps et la réalisation d'enquêtes lorsque des incidents de sécurité ont lieu. Le fonctionnement de ce corps d'Etat a été entaché d'irrégularités (détournements de fonds par des personnes au sein du BCR, etc.) qui ont entraîné son absence temporaire et, conséquemment la dégradation de la situation de sécurité.

Les projets urbains

L'implication du HCR et des autres acteurs dans le renforcement des stratégies de subsistance des réfugiés urbains

53. Le HCR ne peut intervenir directement auprès de cette population car les autorités guinéennes interdisent aux réfugiés de résider en ville. Au regard de cette contrainte, l'aide du HCR aux réfugiés urbains ne se fait qu'indirectement : elle est proportionnelle au niveau et à la nature de l'assistance portée dans les camps et à la fréquence et l'intensité des interactions entre ces derniers et la ville.

54. Les acteurs du développement urbain, c'est à dire les projets centrés sur la ville de Kissidougou, sont essentiellement l'UNICEF et Plan Guinée. Ils ont construit des écoles, des ouvrages de génie civil²⁴ et des points d'eau, ce qui a permis d'atténuer les conséquences négatives liées à l'arrivée des déplacés. Plan Guinée a réalisé 80 % des infrastructures alors qu'elle était à peu près la seule ONG à assurer un minimum de développement urbain avant que ne se déclare la crise des réfugiés. Exceptés quelques programmes menés par ACH²⁵ et ARC²⁶ à l'hôpital, ainsi que quelques actions dans les villages environnants²⁷, les ONG d'urgence présentes agissent presque exclusivement dans les camps de réfugiés (c'est une question de cohérence avec leurs mandats). Ainsi, bien que leurs bases soient situées à Kissidougou, le milieu urbain est complètement étranger aux expatriés. Passant leur temps à travailler sur les camps ou à la base, ils n'ont pratiquement aucune connaissance de la ville et ne sont pas conscients de la situation difficile créée par l'arrivée des déplacés de Guékédou.

Les mutations urbaines liées à la présence des organisations internationales

55. La présence des acteurs de la coopération internationale à Kissidougou a généré la création de nombreux emplois.

- Les emplois directs : un grand nombre de Guinéens est employé par les organisations de solidarité internationales. Au total, cela représentait²⁹ environ 1900 personnes, soit 2% de la population urbaine de Kissidougou. Le niveau de rémunération offert par ces structures est deux à trois fois plus élevé que les salaires que ceux proposés par les secteurs privés et publics guinéens. Par ailleurs, le statut d'employé dans une organisation

²⁴ Amélioration des routes et constructions de ponts, par Plan Guinée.

²⁵ Accion contra el Hambre (Action Contre la Faim, branche Espagne).

²⁶ American Refugees Comity.

²⁷ Construction de 21 forages par ACH dans la sous-préfecture d'Albadariah.

internationales confère un statut gratifiant et permet d'accéder à certains avantages (droit du travail, etc.). Au final, ces salaires, redistribués au sein de familles plus ou moins élargies permettent de faire vivre près de 20% de la population de la ville Kissidougou.

- Les emplois indirects : les acteurs internationaux stimulent les marchés locaux. La demande se situe à deux niveaux. D'une part, la fourniture de biens d'équipements et de matières premières pour l'installation des bases logistiques des ONG et pour la mise en œuvre des projets. Lorsque les artisans locaux, entreprises de bâtiment et travaux accèdent à ces marchés, ils créent de l'emploi, même si cette dynamisation de l'économie n'est que ponctuelle car les besoins ne sont pas constants. D'autre part, la sous-traitance des services pour les ONG (animation, communication, construction, petit commerce, etc.) a dynamisé l'activité des petites entreprises de la région. La diversité des besoins pour les ONG est importante et permet de soutenir une offre constante qui bénéficie aux populations de Kissidougou.

Conclusions et recommandations

Conclusions

56. La compréhension de la forme de la ville aurait permis de prendre conscience que différents types de milieux (rural, mixte, urbain) coexistent et abritent plusieurs modes d'organisation sociale. La complémentarité de ces milieux a permis à des profils de migrants assez différents de trouver les moyens de s'intégrer dans la ville. Par exemple, l'existence de quartiers « ruraux » où la bonne disponibilité foncière et où les puissants mécanismes de solidarité et d'encadrement ont permis d'« absorber » une grande partie des migrants, et notamment les déplacés internes.

57. La situation des réfugiés arrivés au premier trimestre 2001 est différente. Exilés en même temps que les déplacés, en trop grand nombre; ils n'ont pu s'appuyer sur les réseaux sociaux préexistants (capacité d'absorption de la ville trop faible). Pour cette catégorie de réfugiés urbains, cette intégration n'a pu se réaliser que très progressivement, par l'intermédiaire de la vie dans les camps. En effet, c'est grâce aux échanges commerciaux qu'ils pratiquent entre la ville et les camps que certains d'entre eux ont trouvé les moyens de leur intégration en milieu urbain.

58. La proximité culturelle existante entre les populations d'accueil et les réfugiés a été un élément qui a largement facilité le développement de stratégies d'amélioration des conditions de vie.

59. Le volume et la qualité de l'aide humanitaire proposée dans les camps a permis d'offrir une alternative à l'insertion urbaine. Elle a donc ainsi permis de limiter les flux entre les camps/hinterland et la volonté des réfugiés de s'installer en ville. D'un autre côté, l'inadéquation ou la carence de certaines aides a motivé le développement d'échanges pour répondre aux besoins non satisfaits.

60. L'interdiction promulguée par les autorités guinéennes de résider en ville n'a fait que précariser la situation des réfugiés sans empêcher leur installation pour autant :

- D'une part, l'ambiguïté qui existe autour du fait de pouvoir circuler et non de résider laisse aux réfugiés la possibilité de développer un certain nombre de stratégies pour contrecarrer l'interdiction.
- D'autre part, les autorités locales et nationales n'ont pas réellement les moyens de le faire respecter (peu ou pas de reconduction vers les camps n'ont été effectives).
- Enfin, le profil des réfugiés désirant s'installer en ville est spécifique. Ces derniers ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des réfugiés.

61. La politique d'assistance : l'absence totale d'aide envers les déplacés urbains a été un facteur préjudiciable à l'ensemble des populations de la région de Kissidougou.

- D'une part, cela a appauvri l'ensemble de la population de la ville qui a accueilli et soutenu parfois longtemps les déplacés. Le renforcement des moyens de survie des populations d'accueil aurait permis d'éviter les cas de sur occupation, malnutrition et de problèmes sanitaires et offrir un cadre de vie décent le temps de leur exil.
- D'autre part, cela a créé un déséquilibre avec la situation des réfugiés. Or, ce déséquilibre est totalement contre-productif en terme de développement économique territorial car il génère des incohérences sociales et institutionnelles au sein d'un même territoire.

62. A l'égard des populations villageoises, le problème est assez similaire, même si les fonds du HCR doivent être dépensés à 80% pour les réfugiés et 20% pour les villageois. Dans les faits, peu de moyens ont été disponibles pour des actions en faveur des villageois, notamment du fait de restrictions « mandataires ».

Recommandations

63. L'élaboration d'une typologie des quartiers de la ville constituerait, dans le futur, un pré-requis à la compréhension de la ville et au renforcement des stratégies de survie. Une fois réalisée, plusieurs actions sont envisageables :

- Comprendre les facteurs de vulnérabilité et les mécanismes d'amélioration des moyens de subsistance (positifs et négatifs) dans diverses zones de la ville. Le renforcement des mécanismes de solidarité observés à l'égard des déplacés internes aurait permis de contenir les effets de l'installation massive de nouvelles populations (sur occupation et précarisation des logement et des services, problèmes de malnutrition, incivilités, etc.).
- Identifier les besoins en fonction des différents types de populations exilées dans des quartiers assez hétérogènes. Des actions simples d'amélioration de l'habitat et des services de base, d'aide alimentaire auraient permis de consolider les quartiers d'accueil et de ne pas laisser à la populations guinéenne le soin de porter seule le poids des bouleversements liés à l'arrivée d'exilés .

- Rechercher des fonds, négocier des partenariats avec des organisations afin d'améliorer les quartiers.

64. Appuyer les familles d'accueil apparaît dans un tel contexte comme la clé de voûte de l'assistance en milieu urbain. Ce choix répond à plusieurs exigences :

- Ne pas creuser les inégalités entre les réfugiés et les déplacés et leurs hôtes et éviter tout antagonisme entre les populations.
- Limiter les effets négatifs et potentialiser les effets positifs de l'installation des déplacés.
- Répondre au caractère provisoire de l'exil des déplacés en ne créant pas de nouveaux quartiers tout en améliorant ceux existants.

65. La possibilité pour les réfugiés de résider en ville – ou simplement un « laisser-faire » - doit être défendue auprès des autorités. L'interdiction promulguée ne fait que précariser la situation des réfugiés urbains tout en étant contre-productive puisque, dans le contexte guinéen, l'installation en milieu urbain répond à un besoin, un profil spécifique de réfugiés (cf. § 27). Dans ces conditions, le HCR ne peut qu'agir que très indirectement sur les moyens de subsistance des populations.

66. Rappeler aux autorités que la mobilité, la cohésion et la confiance entre les diverses populations sont de puissants facteurs de développement local (apports techniques et culturels, transferts de biens, diminution des coûts de main d'œuvre, etc.) et d'aide à l'autosuffisance des camps. Les freins au rapatriement des réfugiés dépendent ici avant tout de la qualité de l'aide dans les lieux d'exil et dans les pays d'origine.

67. Rappeler aux organisations de solidarité internationales l'importance de développer des actions demandées dans les zones villageoises (fourniture d'intrants, de plants de palmiers et autres arbres fruitiers, forages, etc.) et de l'existence de fonds *ad hoc* apparaît indispensable.

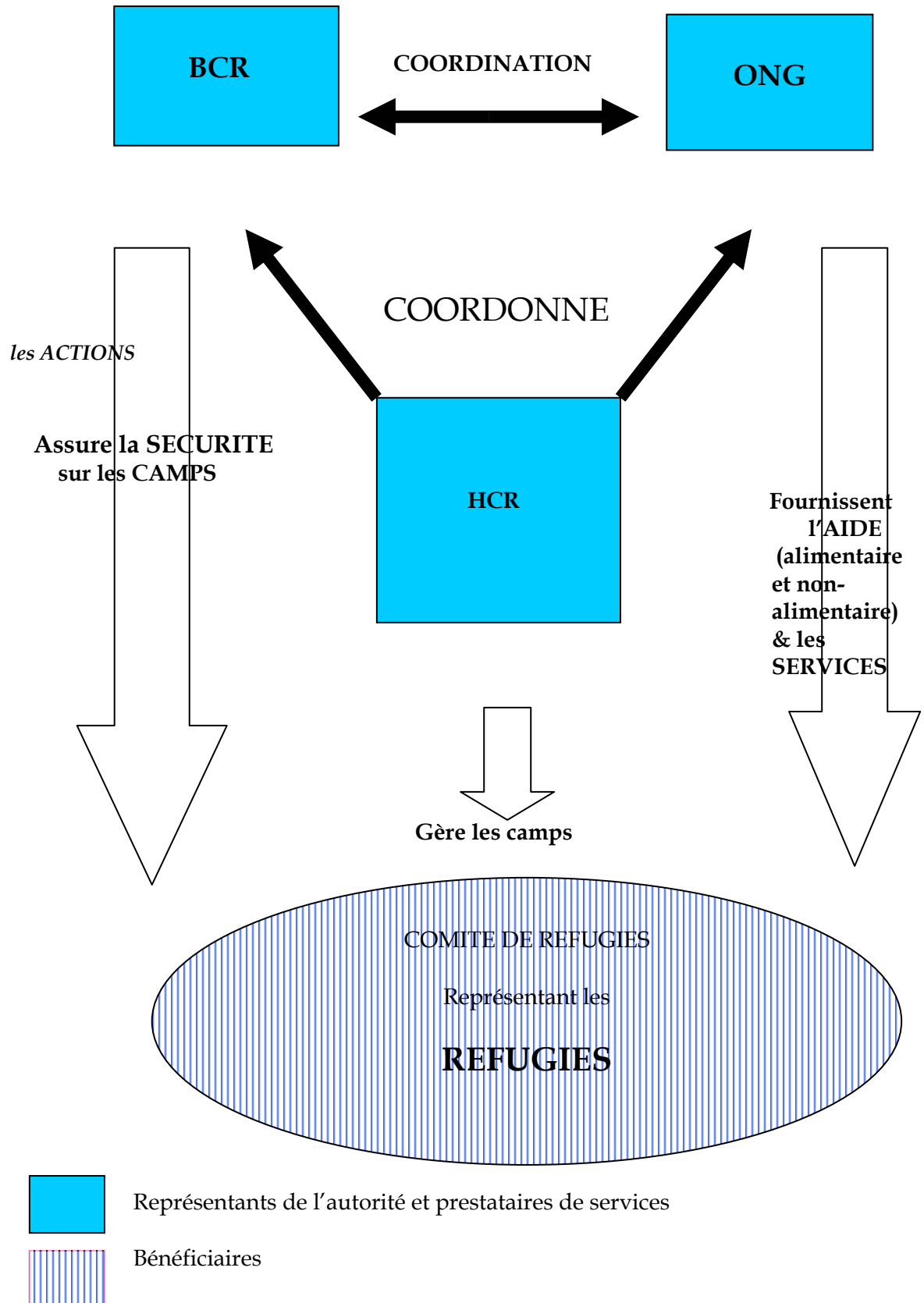
68. L'analyse du rôle de la ville dans la région aurait été importante à prendre en compte dès 2001. Quatre années plus tard, Kissidougou n'a pas tiré profit des investissements consentis dans son hinterland et potentialisé la présence de migrants. La ville n'a pas trouvé les moyens de se hisser au rang de pôle régional ni développer une économie « formelle », spécialisée et créatrice de ressources et d'emplois durables. La dynamisation de l'économie est restée largement « artificielle », cantonnée au secteur informel. Or, ce secteur a pour caractéristique d'être hautement dépendant de la conjoncture économique. Ainsi, l'analyse des conséquences du désengagement des organisations internationales et du départ des réfugiés se pose aujourd'hui avec beaucoup d'acuité. Afin d'insérer les actions d'urgence dans le cadre d'un développement durable, plusieurs initiatives étaient pertinentes :

- Dès l'arrivée des migrants en 2001, à court terme : réflexion pour la mise en place d'un plan de développement local original (incluant la création de nouvelles infrastructures et permettant de spécialiser l'économie locale et de l'insérer durablement dans l'économie régionale), renforcement des autorités locales, appui aux petites entreprises locales, etc.

- A moyen et long terme : construction et plan de transfert d'infrastructures et services capables de produire, distribuer et contrôler des biens de nature différente, etc.

Annexes

Les relations entre les acteurs intervenant sur les camps d'Albadariah



Chronologie des mouvements de réfugiés dans la Languette de 1990 à 2002

1990		<ul style="list-style-type: none"> Les réfugiés libériens arrivent en Guinée Forestière suite à la guerre civile. L'arrivée de réfugiés libériens continue jusqu'à 1996
1991	Mars	<ul style="list-style-type: none"> Première vague de réfugiés sierra leonais : elle rentre par Nongoa
1995		<ul style="list-style-type: none"> Deuxième vague de réfugiés sierra leonais
1996		<ul style="list-style-type: none"> Retour de quelques réfugiés libériens au Liberia suite au cessez le feu
1998		<ul style="list-style-type: none"> Troisième vague de réfugiés sierra leonais rentrent par Fangamadou et Koundou Lendou Bendou (KLB)
1998	Juin	<ul style="list-style-type: none"> Artillerie à Nongoa
	Juillet	<ul style="list-style-type: none"> Incursion et attaques à Tomandou
1999	Sept	<ul style="list-style-type: none"> Attaques dans les villages frontaliers (Liberia) autour de Macenta
2000	Juillet	<ul style="list-style-type: none"> Rapatriement des réfugiés libériens arrêté par le HCR, on estime que 125 000 sont restés en Guinée
	Sept	<ul style="list-style-type: none"> Attaque à Massadou et déplacement vers Macenta (préfecture de Macenta) Attaque à Pamelap et Madina Oula, déplacement vers Kindia et Forécariah (préfecture de Kindia) Attaque à Macenta qui entraîne d'une part un mouvement des réfugiés vers Kouankan et Guéckédou et d'autre part un mouvement de réfugiés sierra leonais vers Freetown et de réfugiés libériens vers Monrovia
	Nov	<ul style="list-style-type: none"> Attaques à Tekoulo et à Kassadou entraînant un déplacement des populations autochtones vers Kissidougou, Kankan et Conakry, et un déplacement interne des réfugiés dans les camps de la Languette et vers Kissidougou, Kankan et Conakry Les camps de Guéckédou, Sayani et quelques autres autour de Tekoulo sont brûlés
	Déc	<ul style="list-style-type: none"> Attaques à Kassadou, à Ouendé Kenema, à Yendé et à Guéckédou : elles entraînent un mouvement de la population vers Kissidougou, Macenta et Nongoa. Rumeurs d'attaques à Katkama entraînant une fuite de réfugiés vers Kissidougou. Attaque à Kissidougou mi-décembre entraînant un mouvement vers Faranah, Kankan et Albadariah 25 000 réfugiés sont arrivés à Kissidougou, 7 000 de Massakoundou s'arrêtent à Niafarando
2001	Janvier	<ul style="list-style-type: none"> Retour des populations à Guéckédou début janvier Deux attaques à Guéckédou et combats entraînant un nouveau mouvement vers Kissidougou et Nongoa. 50 000 personnes sont enregistrées dans les camps de Nyaedou
	Février	<ul style="list-style-type: none"> Relocalisation des réfugiés de Nyaedou vers Kountaya (Albadariah) dont la capacité est de 10 000 Le camp de Kamayan est brûlé et 4 000 réfugiés se déplacent vers Nyaedou Une nouvelle attaque à Guéckédou entraîne le déplacement de la population de Nyaedou (25 000) vers Katkama, Relocalisation des vulnérables de KLB vers Kountaya par le HCR
	Mars	<ul style="list-style-type: none"> Attaque à Nongoa entraîne un mouvement des réfugiés vers KLB et la

		<p>Sierra Leone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rumeurs d'attaques aux autres camps, notamment Ouendé Kenema entraînent la fuite des réfugiés sierra leonais en Sierra Leone • Rumeurs d'attaques dans les villages autour de Nongoa, notamment Fandouyema • Estimation du nombre des réfugiés : <ul style="list-style-type: none"> - Albadariah : 21 000 (<i>Kountaya 1, 2, et 3 sont plein, construction d'un nouveau camp, Boreah</i>) - Katkama : 7 000 - Massakoundou : 30 000 - Axe Kissidougou-Faranah : 9 000 - Axe Mongo : 600 - Axe KLB-Boodou : 400 - Kolomba : 15 000
	Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Relocalisation des réfugiés de la Languette vers Albadariah (Kountaya, Boreah) • Ouverture du camp de Dabola
	Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Relocalisation des réfugiés de la Languette terminée, on estime à 20 000 les réfugiés qui restent dans la Languette • Réouverture de la frontière Sierra Leone-Guinée • Estimation du nombre des réfugiés : <ul style="list-style-type: none"> - Dabola : 7 000 - Kountaya : 25 000 - Boreah : 3 000 - Telikoro : 13 000 - Massakoundou et Nyaedou sont vides
	Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture de Katkama
	Août	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt de la distribution alimentaire pour les déplacés et les vulnérables dans la Languette
	Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour progressif des déplacés vers les zones frontalières
	Nov	<ul style="list-style-type: none"> • Les premiers réfugiés sierra leonais de la Languette commencent à rentrer en Sierra Leone
	Déc	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des frontières à KLB et Kolomba
2002	Février	<ul style="list-style-type: none"> • Le retour des Sierra Leonais s'intensifie entre autres pour participer aux élections au Sierra Leone • Ouverture officielle des frontières à N'Goahun et Dandou
	Mars	<ul style="list-style-type: none"> • 822 réfugiés libériens rentrent en Guinée par Tekoulo
	Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la frontière à Nongoa • Lancement officiel des travaux de reconstruction de la ville de Guéckédou
	Mai	<ul style="list-style-type: none"> • L'afflux de réfugiés libériens à Tekoulo s'intensifie. Relocalisation au camp de Kouankan • Le retour spontané des réfugiés sierra leonais s'intensifie
	Juin	<ul style="list-style-type: none"> • L'afflux de libériens continue • Les mouvements transfrontaliers Sierra Leone - Guinée sont très intenses • Elections en Sierra Leone • Vague de retournés à Guéckédou après la fin de l'année scolaire

Juillet	<ul style="list-style-type: none"> L'afflux de libériens continue. Des centaines de libériens restent bloqués dans le camp de transit suite aux discussions politiques concernant leur relocalisation
Août	<ul style="list-style-type: none"> Le fleuve Makona atteint son pic ⇔ pas de passage Sierra Leone – Guinée à Dandou pendant deux semaines, les transactions continuent aux autres points de passage. Début de la relocalisation des réfugiés de Tekoulo vers les camps d'Albadariah
Sept	<ul style="list-style-type: none"> L'afflux de libériens diminue, mais arrivée massive à la fin du mois suite aux attaques à Kolahun, Liberia Les transactions Sierra Leone – Guinée sont très intenses
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Rumeurs d'attaque à Nongoa, quelques ménages ont quitté les villages frontaliers Réfugiés libériens bloqués dans les camps de transit

Taux de desserte et situation alimentaire

Indicateurs	Taux des camps	Moyenne guinéenne
Accès à l'eau potable	100%	49%
Accès aux services de santé	100%	45%
Accès à l'assainissement	100%	19%
Taux d'alphabétisation	61%	52 %
Taux de scolarisation	59%	42%
Situation alimentaire	2.400 calories	2.150 calories

La norme appliquée en situation stable est que tous les réfugiés se trouvent partout dans le camp à moins de 50 mètres (500 mètres en situation d'urgence) d'un point d'eau potable d'excellente qualité. (source ACH Guinée). C'est un « luxe » complet en comparaison de la condition de vie du guinéen moyen qui doit parfois marcher des kilomètres pour aller chercher de l'eau, pas forcément potable. De même, en situation stable, la norme appliquée est de fournir entre 30 et 60 litres d'eau potable par jour et par personne (15 litres en situation d'urgence), ce qui correspond environ à l'existence d'une pompe à main pour 250 personnes et d'un robinet pour 150 personnes. Ces pompes à main ou immergées sont alimentées par des forages très profonds (facilement 60 mètres de profondeur), dont la qualité de l'eau pompée est vérifiée chaque jour par des analyses, des tests de chlorage, etc. Or, dans de nombreux villages guinéens, on dispose à peine d'un puits de qualité variable (source : ACH Kissidougou, service eau et assainissement).

Les normes appliquées dans les camps est qu'il existe une latrine familiale régulièrement entretenue et en bon état pour chaque famille et une latrine communautaire pour 50 personnes. L'accès aux latrines est lui aussi normalisé : elles

se trouvent à 50 mètres minimum du point d'eau le plus près et à 50 mètres minimum de la maison (source ACH Guinée d'après normes UNHCR et projet SPHERE - www.sphereproject.org).

Pour les enfants et les jeunes en âge scolaire. Notons que les réfugiés sont d'origine anglophone, c'est-à-dire issu d'une culture dans laquelle l'éducation est une priorité. L'anecdote suivante est significative de cet état de fait : en octobre 2003, j'ai moi-même interrogé au camp de pré-transit de Tékoulo (à 5 km de la frontière libérienne, près d'un point d'entrée des réfugiés libériens) des réfugiés libériens qui avaient pourtant réchappé à des massacres dans les semaines précédant l'interview. A la question : « que désirez-vous faire ? » et « quels sont vos projets pour l'avenir ? », la réponse pour tous les hommes jeunes présents était : « étudier » et « aller à l'école » (à noter que la majorité était composée de vieux et de femmes, car les jeunes hommes étaient soit enrôlés de force, soit réquisitionnés pour du travail forcé. Ils étaient donc proportionnellement moins nombreux).

Chez les adultes, le taux d'analphabétisme est de 38 %. UNESCO, *L'éducation en situation d'urgence et de crise, « Projets et programmes réalisés au cours du biennium 2000-2001 »*, ED-EPS-CCR, Paris, Juin 2002, p. 4.

Dans ce domaine, il est difficile de tendre vers le 100%. En effet, on retrouve dans les camps les mêmes atavismes culturels qu'en dehors des camps. Par exemple, beaucoup de jeunes filles tombent enceinte au cours de leur cycle d'études, ce qui explique une forte déperdition scolaire de leur côté. De plus, tous les réfugiés nouvellement arrivés sont en situation de grande vulnérabilité et ne sont pas autosuffisants. Ainsi, beaucoup de parents n'arrivent pas à payer les tenues et les fournitures pour envoyer leurs enfants dans les écoles du camp. Par ailleurs, malgré les actions des ONG, les parents refusent encore souvent d'envoyer les filles à l'école. Ces dernières s'occupent des travaux ménagers et du petit commerce dans les rues des camps. On observe le même phénomène à Kissidougou.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 49% pour les garçons et 36% pour les filles. A noter que 16 à 23% des enfants de 6 à 18 ans travaillent. De plus, le ratio des élèves par classe se situe entre 60 et 67, atteignant parfois 97 élèves par classe, comme dans les zones de Guinée forestière, directement affectées par le conflit. OCHA, « Plan Commun d'Action Humanitaire Cap 2003, Guinée », Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, New York et Genève, novembre 2002, p. 2

Le CICR annonce 2.400 calories par personne et par jour (THE SPHERE PROJECT, *Charte humanitaire et normes minimales à respecter lors des interventions en cas de catastrophe*, Oxfam Publishing, Oxford, 2000) et le PAM se base sur 2.100 calories (WFP/UNHCR, *Joint WFP/UNHCR Guidelines for Estimating Food and Nutritional Needs in Emergencies*. WFP/UNHCR. Rome/Gènevè, décembre 1997.

Les statistiques d'ACH révèlent qu'en dehors des pics d'arrivée de nouveaux réfugiés, c'est la population locale et non les réfugiés qui souffre davantage de malnutrition aiguë. De fait, les centres de nutrition thérapeutique aménagés par ACH enregistrent la présence de plus de Guinéens que de réfugiés. La raison en est simple : la population réfugiée bénéficie de l'aide des Nations Unies et des ONG alors que de la population locale ne bénéficie pas d'une aide systématique, alors qu'elle doit pourtant accueillir un certain nombre de déplacés ou de réfugiés dans

leur propre famille (et donc partager ses vivres) et a dû subir les conséquences des attaques de 200-2001 sur les récoltes agricoles. Département Nutrition, ACH Kissidougou, 2002.

Diagramme de polarisation des échanges

Conception et réalisation : Fleur FERRY

